


2024
2031

PAPECO

**PLAN D'ACTION PLURIANNUEL POUR
L'ÉCOLOGISATION DU CÉGEP DE L'OUTAOUAIS**
PAPECO



Cégep de
l'Outaouais



LE PAPECO, C'EST QUOI?

Le Plan d'action pluriannuel pour l'écologisation du Cégep de l'Outaouais (PAPECO) 2024-2031 est le plan d'action qui permet d'atteindre les objectifs de la Politique d'écologisation du Cégep de l'Outaouais mise à jour en 2024 (DG-P7, 06-2024). Cette politique a pour objectif d'insuffler une perspective d'écologisation dans la culture, les structures, les processus et les activités du Cégep de l'Outaouais (le Cégep).

CONTEXTE

Face à l'urgence climatique soulignée à maintes reprises par le Groupe intergouvernemental d'experts sur le climat (GIEC), plusieurs réponses ont été apportées dans les dernières années afin de tendre vers une meilleure protection de notre environnement et de nos ressources naturelles, soit par le gouvernement du Québec (ex. : Plan pour une économie verte 2030 et Stratégie de développement durable), par le milieu collégial (ex. : programme Cégep Vert du Québec, Mouvement ACTES, initiative ImpAct-climat (Collèges et instituts Canada), éducation relative à l'environnement, etc.) et par la Fédération des cégeps qui a adopté son Plan d'action 2022-2024 pour l'écologisation du réseau des cégeps.

Au Cégep de l'Outaouais, de nombreuses initiatives internes et externes ont permis d'élaborer le PAPECO. Parmi celles-ci, soulignons la libération partielle d'un enseignant au sein du Comité de développement durable (renommé le Comité d'écologisation), ainsi que des consultations et des analyses conduites par ADDERE Service-conseil et MOBI-O, deux firmes expertes, au cours des années 2022 et 2023. Ces analyses visaient d'une part à brosser un portrait de la situation, des comportements et des enjeux actuels; et d'autre part, à proposer des orientations et des mesures qui permettraient au Cégep de s'écologiser davantage en mettant l'accent sur la réduction des émissions de GES.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

1

3

14

7

48

2,6 M\$

1

PLAN

FINALITÉS

OBJECTIFS

CHAMPS D'ACTION

ACTIONS

EN INVESTISSEMENTS

COMMUNAUTÉ ENGAGÉE

1. Viser la carboneutralité du Cégep de l'Outaouais.
2. Transformer et consolider une culture organisationnelle et communautaire axée sur l'écologisation durable.
3. Soutenir le développement de citoyens écoresponsables, engagés en tant qu'agents de changements durables et qui adoptent et encouragent des habitudes et des comportements exemplaires.

1. Gouvernance
2. Communications
3. Sensibilisation, formation et mobilisation
4. Pédagogie et recherche
5. Mobilité et transport
6. Approvisionnements
7. Infrastructures et milieux de vie

DIAGNOSTIC ENJEUX ET OPPORTUNITÉS



AU QUÉBEC

En 2023, 61% des jeunes se disaient « stressés par les conséquences liées aux changements climatiques » et 45% « ne cro[yaient] pas que nous [étions] capables de limiter ces conséquences » (sondage Léger 2023 Génération Z et milléniaux).

Selon le Baromètre de l'action climatique, « 85% de la population québécoise estiment qu'il faut réduire immédiatement et drastiquement [sic] les émissions de gaz à effet de serre dans tous les secteurs (recommandation du GIEC) ».

*Selon les analyses conduites par MOBI-O et ADDERE Service-conseil en 2022-2023

DIAGNOSTIC ENJEUX ET OPPORTUNITÉS

CO

—
AU CÉGEP*

ÉCOLOGISATION

81%

des personnes interrogées croient que le Cégep doit s'engager dans une démarche (ADDERE 2022).

64%

des personnes interrogées disent vouloir réduire leur empreinte carbone (ADDERE 2022).

*Selon les analyses conduites par MOBI-O et ADDERE Service-conseil en 2022-2023

Mode de transport principal selon la période et le campus.
POPULATION ÉTUDIANTE

MOBILITÉ

50%

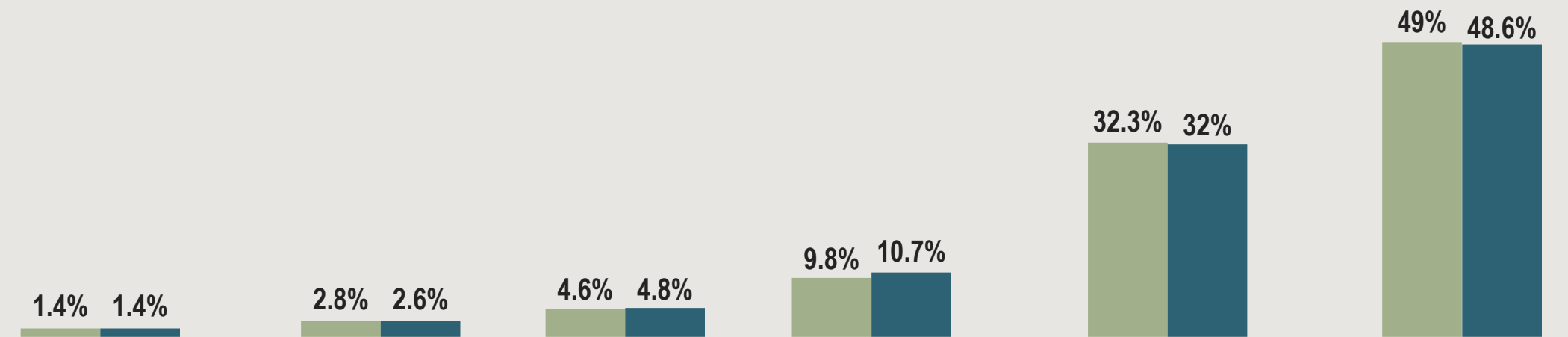
des personnes **étudiantes** privilégient

l'auto solo, alors qu'un tiers utilisent le transport en commun.

- **PÉRIODE ESTIVALE** avril à septembre
- **PÉRIODE HIVERNALE** octobre à mars

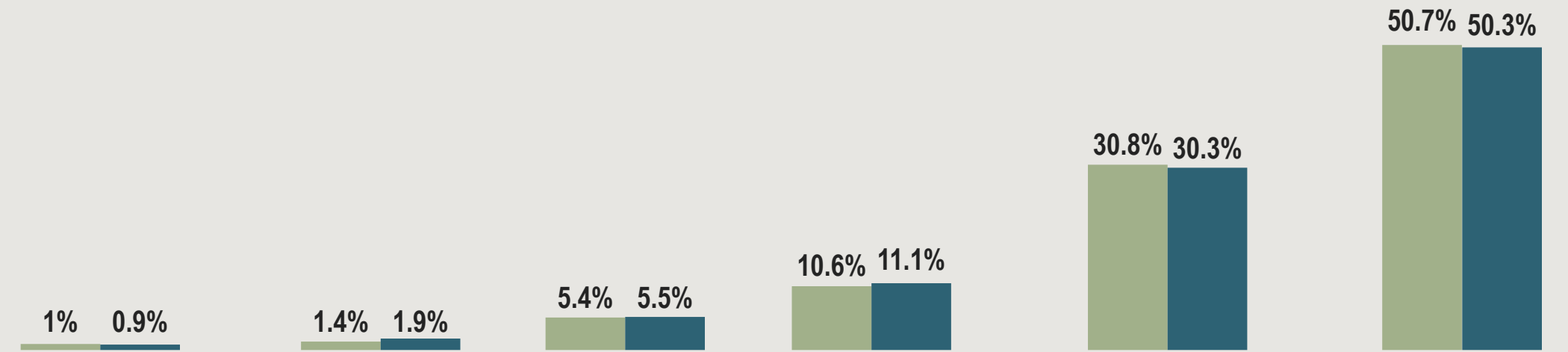
GABRIELLE-ROY

● N= 1812
 ● N= 1545



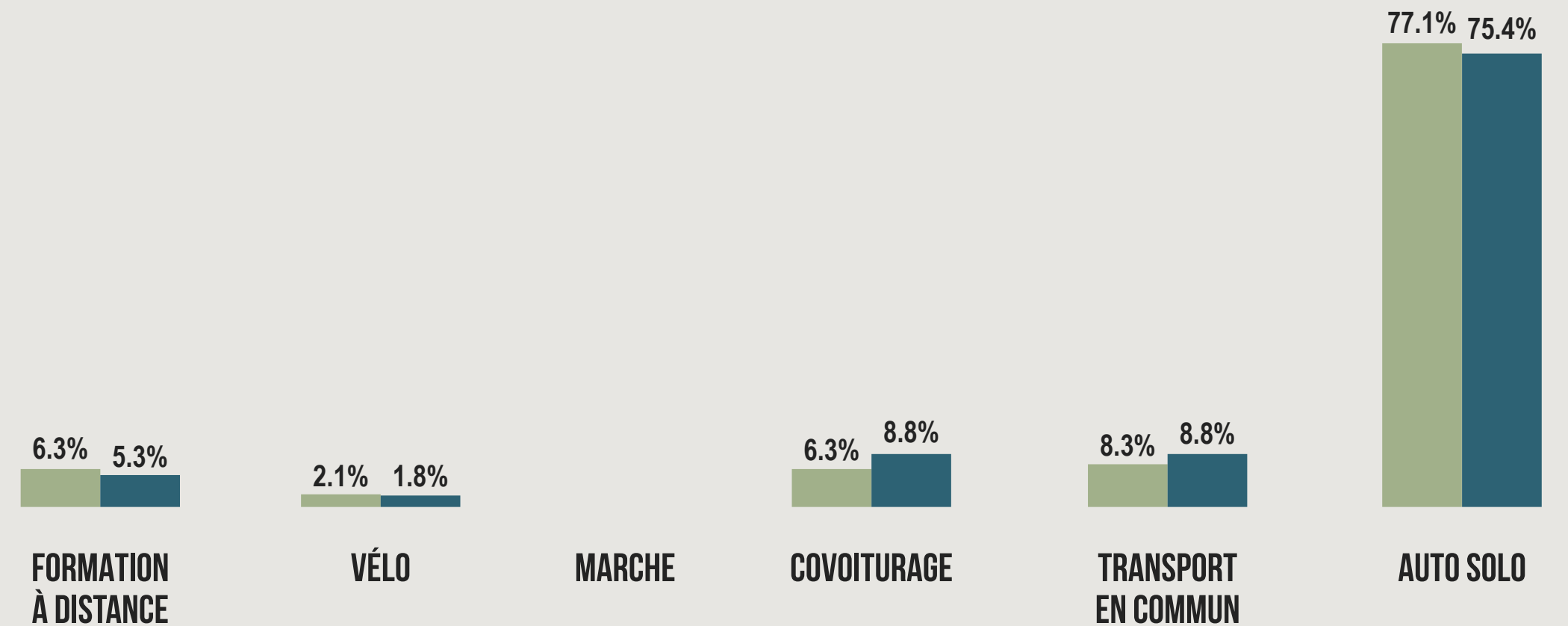
FÉLIX-LECLERC

● N= 1063
 ● N= 885



LOUIS-REBOUL

● N= 57
 ● N= 48



Mode de transport principal selon la période et le campus.
MEMBRES DU PERSONNEL

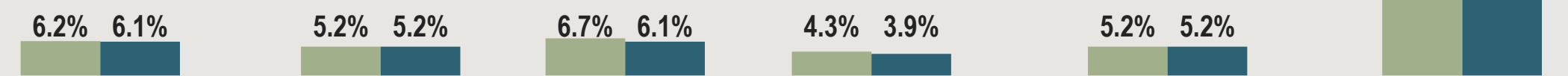
MOBILITÉ
66%

du **personnel**
 privilégié
l'auto solo,

- **PÉRIODE ESTIVALE** avril à septembre
- **PÉRIODE HIVERNALE** octobre à mars

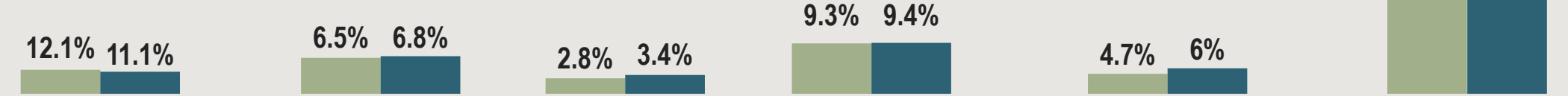
GABRIELLE-ROY

● N= 229
 ● N= 210



FÉLIX-LECLERC

● N= 117
 ● N= 107



LOUIS-REBOUL

● N= 16
 ● N= 16



Près de 25% des personnes étudiantes et 50% du personnel

qui n'utilisent pas de mode transport durable se disent prêts à envisager de changer pour adopter un mode de transport durable, comme le vélo (MOBI-O 2022).

Augmentation de 21% du nombre d'abonnements Cam-Puce (les cartes d'accès au transport collectif de la société de transport de l'Outaouais sont passées de 1400 à 1700 entre l'année 2022 et 2023), faisant ainsi passer le taux d'abonnement des personnes étudiantes à 34 %.

Marche

Habitent à 45 minutes de marche ou moins des campus

- 10 % de la communauté étudiante
- 19 % des membres du personnel

Bicyclette et transport collectif

Campus Gabrielle-Roy

- 70 % de la communauté étudiante
- 71 % des membres du personnel

Campus Félix-Leclerc

- 59 % de la communauté étudiante
- 65 % des membres du personnel

Campus Louis-Reboul

- 52 % de la communauté étudiante
- 66 % des membres du personnel

Habitent à 60 minutes de distance à bicyclette du campus

NIVEAU DE CONNAISSANCE DES RÉSEAUX

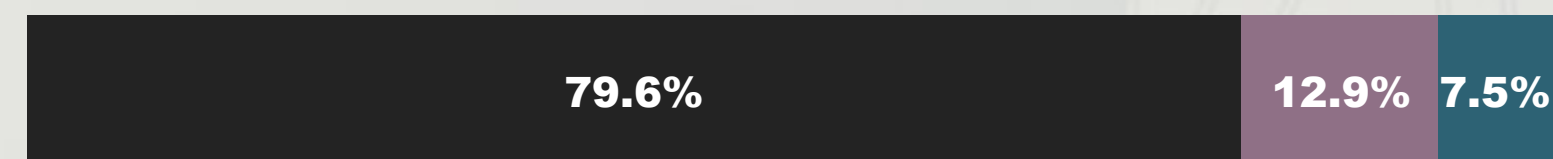
- 1 À 4
- 5 À 7
- 8 À 10

1 = aucune connaissance
10 = excellence connaissance

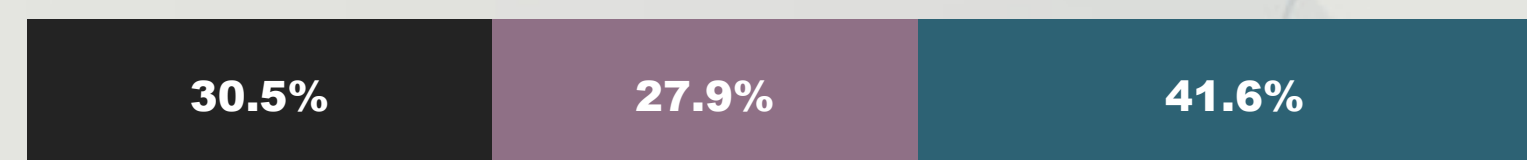
Population étudiante

N= 1957

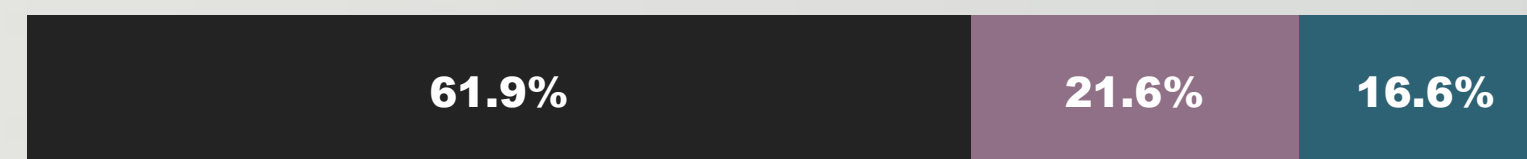
Services d'autopartage



Transport collectif



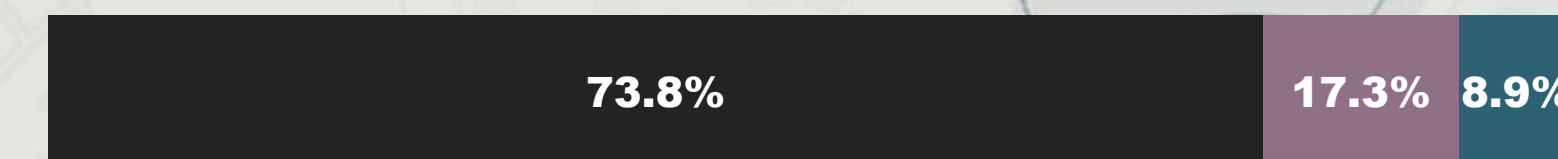
Réseau cyclable



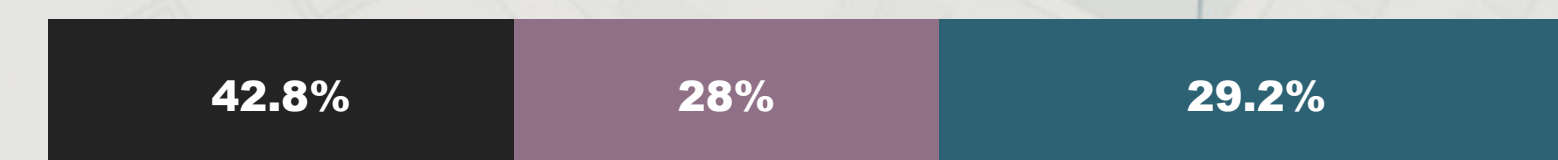
Membres du personnel

N= 271

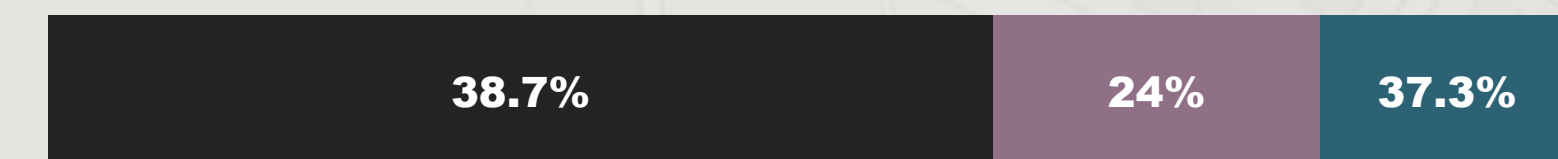
73.8%



42.8%

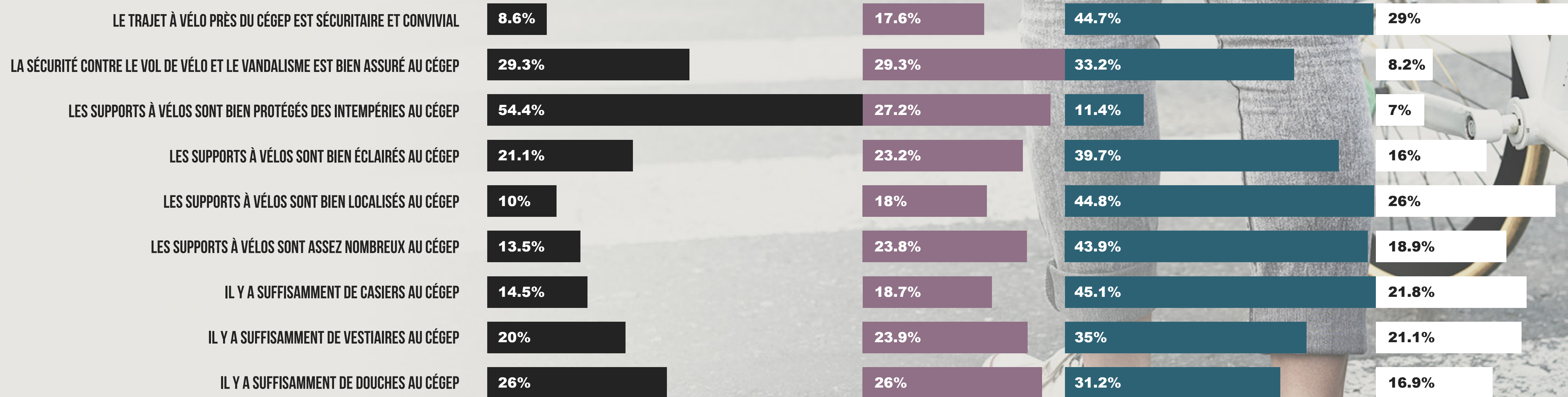


38.7%



OPINION SUR LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ACTIF

N= 269



- PAS DU TOUT D'ACCORD
- PLUTÔT EN DÉSACCORD
- PLUTÔT EN ACCORD
- TOUT À FAIT D'ACCORD

LIMITATIONS (OBSTACLES) À L'UTILISATION DES MODES DE TRANSPORT DURABLE

	Population étudiante N= 2122	Membres du personnel N= 298	
LES TEMPS DE DÉPLACEMENT ALLONGÉS	14.5	14.5	%
LA TROP GRANDE DISTANCE À PARCOURIR ENTRE MA RÉSIDENCE ET LE CÉGEP	12.8	10.5	%
IL N'Y A AUCUN FREIN SELON MOI	7.7	2.4	%
LE MATÉRIEL QUE JE DOIS TRANSPORTER	6.7	6.3	%
LES FRAIS QUI SONT DÉJÀ DÉBOURSÉS POUR MA VOITURE	6.2	4	%
LE MANQUE D'ACCÈS AU SERVICE DE TRANSPORT EN COMMUN	6	5.5	%
LES ARRÊTS PERSONNELS QUE JE DOIS EFFECTUER	5.7	7.1	%
NE PAS AVOIR UN HORAIRE DE TRAVAIL OU D'ÉTUDE TYPIQUE	5.2	7.4	%
LE MANQUE DE PARTENAIRE AVEC QUI FAIRE DU COVOITURAGE	5.2	4.6	%
LE COÛT DU TRANSPORT EN COMMUN	5	2.6	%
LES DÉPLACEMENTS QUE JE DOIS EFFECTUER DANS LE CADRE DE MES FONCTIONS	4.7	5.1	%
LE MANQUE D'AMÉNAGEMENTS ET D'INFRASTRUCTURES POUR LES CYCLISTES, ET LE MANQUE D'INSTALLATIONS SANITAIRES AU CÉGEP	4.2	8.8	%
LA PANDÉMIE DE LA COVID-19	4.2	2.3	%
NE PAS AVOIR DE VÉLO	3.2	1.3	%
LA DESSERTE DÉFICIENTE EN TRANSPORT EN COMMUN	2.9	6.6	%
L'INCONFORT DANS LE VÉHICULE DES AUTRES (JE PRÉFÈRE ÊTRE SEUL(E) DANS MA VOITURE)	2.6	1.6	%
LES OBLIGATIONS FAMILIALES (TELLE QU'ALLER CONDUIRE SES ENFANTS À L'ÉCOLE OU À LA GARDERIE)	2.5	7.7	%
UNE CONTRAINTE PHYSIQUE (MOBILITÉ RÉDUITE, MAL DES TRANSPORTS, ETC.)	1	1.7	%

INCITATIFS À PRIORISER POUR FAVORISER LE TRANSPORT DURABLE

	N= 1995 Population étudiante		N= 273 Membres du personnel	
	Score/ population	Ordre de priorité	Score/ population	Ordre de priorité
MODERNISATION ET FLEXIBILITÉ DU CÉGEP (HORAIRE FLEXIBLE, FORMATION À DISTANCE, ÉTALEMENT DES HEURES D'ARRIVÉE ET DE DÉPART, ETC.)	4.1	1	3.2	2
AMÉLIORATION DU SERVICE DE TRANSPORT EN COMMUN ET RÉDUCTION DES COÛTS (EX. AUGMENTATION DE LA FRÉQUENCE ET DE LA DESSERTE, RABAIS SUR LES TITRES, ETC.)	3.8	2	3.8	1
OUTILS ET INCITATIFS POUR LE COVOITURAGE	3.6	3	2.9	3
DAVANTAGE D'INFORMATION (CAMPAGNES D'INFORMATION, PROMOTION, ETC.)	3.5	4	1.5	7
ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS (BORNE DE RECHARGES, ETC.)	3.1	5	2.3	5
BONIFICATION DES ÉQUIPEMENTS ET INCITATIFS POUR LE TRANSPORT ACTIF (SUPPORTS À VÉLO SÉCURISÉS, DOUCHES, VESTIAIRES, BORNE DE RÉPARATION, ETC.)	2.7	6	2.8	4
POLITIQUE DE RETOUR GARANTI			1.8	6
ACCÈS À UNE VOITURE PARTAGÉE POUR LES DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS			1.2	8

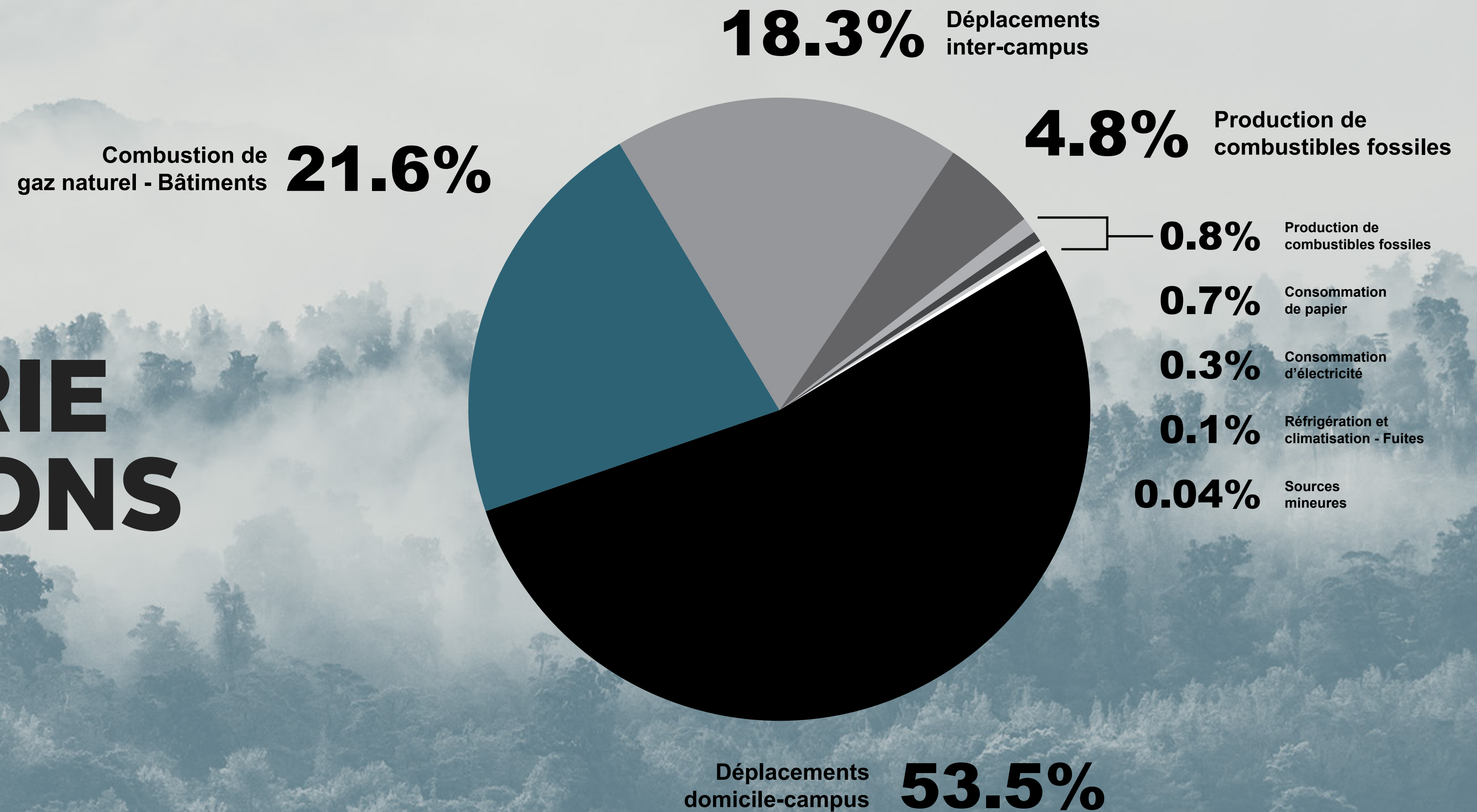
ÉMISSION DE GES

53.3%

des émissions de
GES imputables au
Cégep proviennent
des **déplacements**
domicile-campus.

Ces déplacements se font
en auto solo pour **50%** de
la communauté étudiante
et pour **79%** des membres
du personnel.

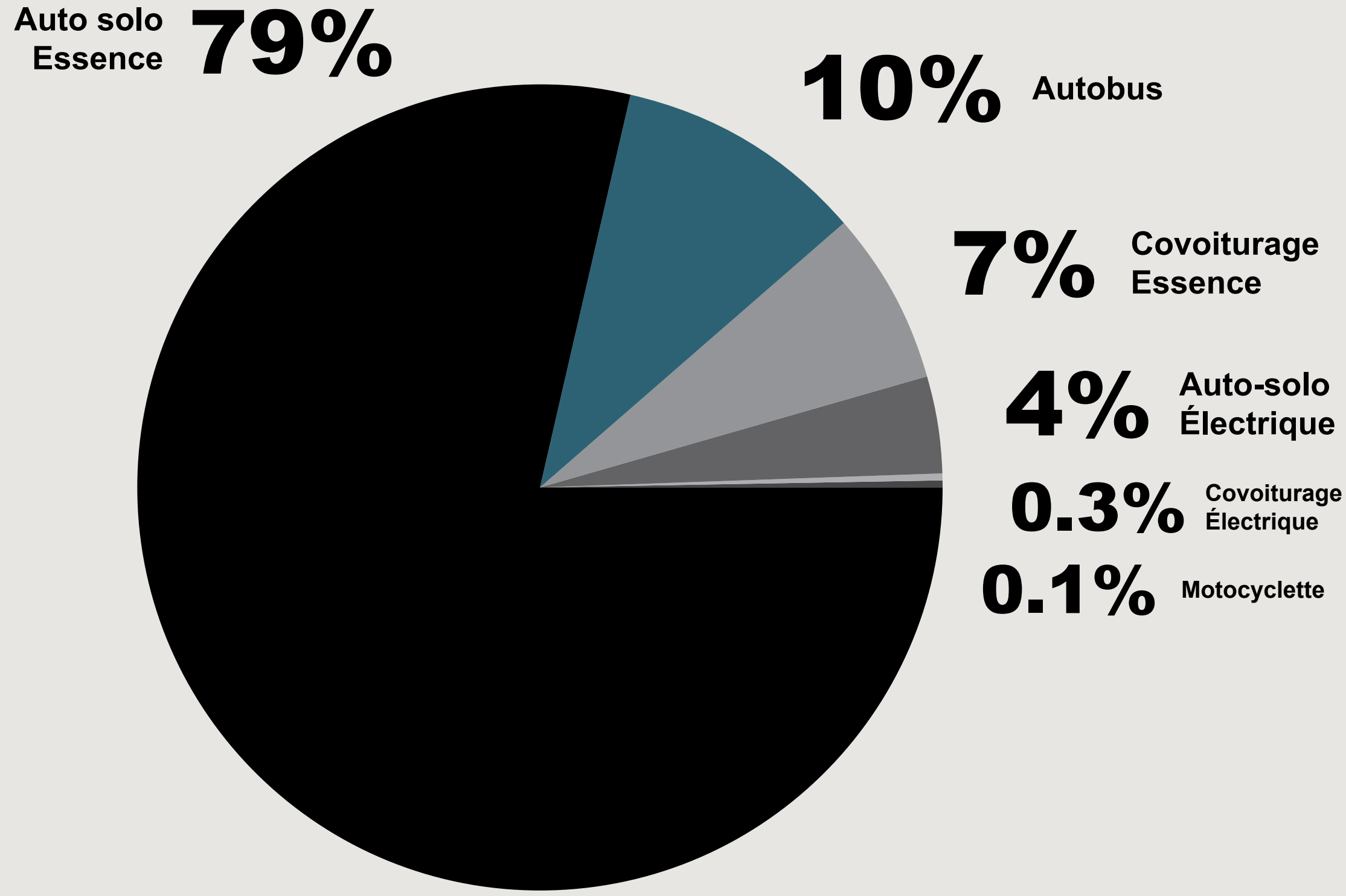
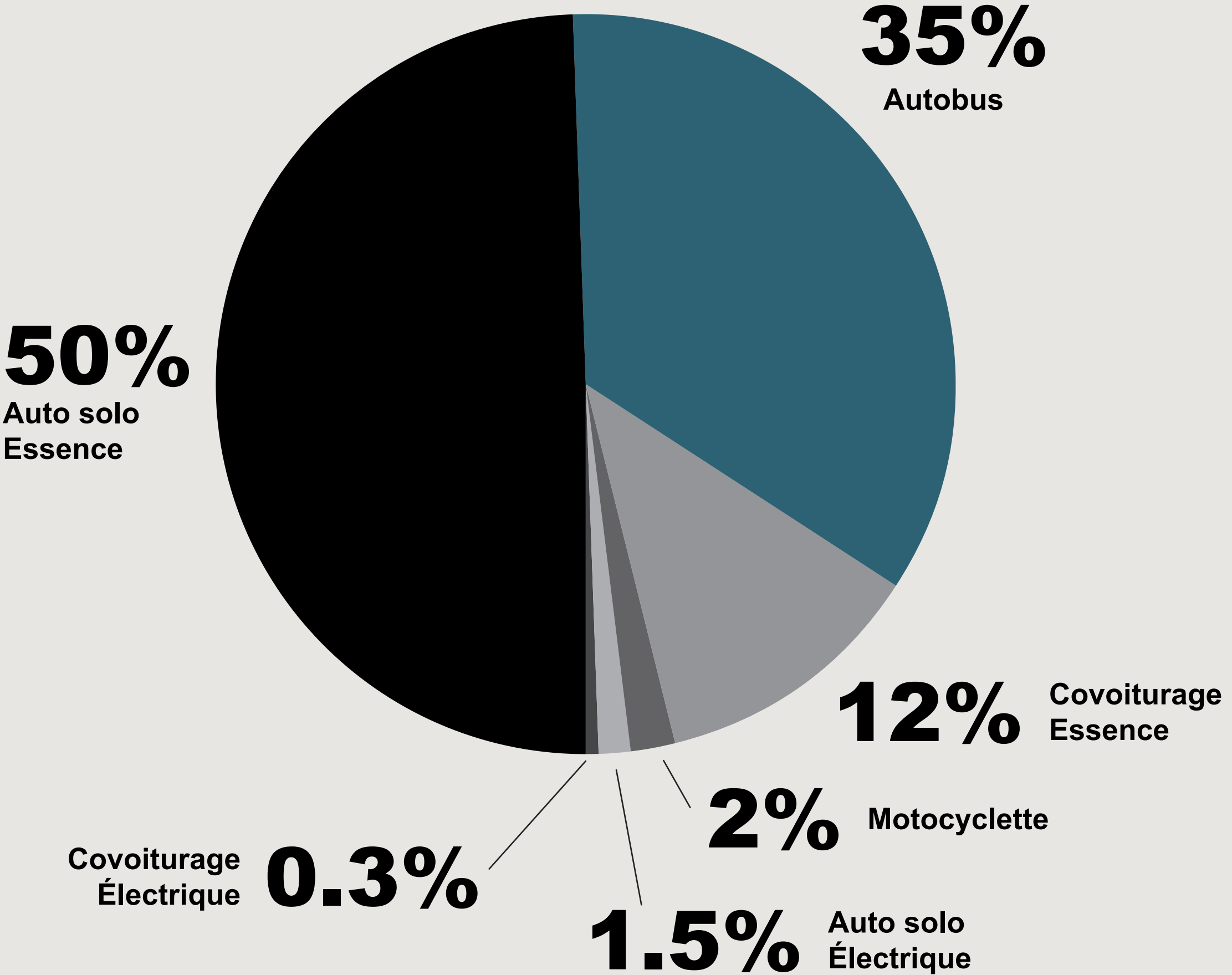
CATÉGORIE D'ÉMISSIONS



Cet inventaire des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Cégep de l'Outaouais a été réalisé pour l'année scolaire 2021-2022, soit du 1er août 2021 au 31 juillet 2022. Il a été préparé conformément à la norme ISO 14064-1 : 2018, et l'approche qui a été employée pour la consolidation des émissions est celle du contrôle opérationnel.

DÉPLACEMENT DOMICILE

COMMUNAUTÉ ÉTUDIANTE
PARTS MODALES %



MEMBRES DU PERSONNEL
PARTS MODALES %

LISTE DES ÉMISSIONS DE GES PAR SOURCE D'ÉMISSION EN ORDRE DÉCROISSANT

SOURCES D'ÉMISSIONS	tCO₂ eq	%	% cumul.	Incertitude tCO₂ eq
Déplacement domicile-campus	4 089	53.3	53.3	646.5
Combustion des gaz naturel - Équipements fixes	1 652	21.6	75.1	116.8
Déplacements inter-campus	1 399	18.3	93.4	221.1
Production de combustibles fossiles	364	4.8	98.1	77.15
Gestion des matières résiduelles	61	0.8	98.9	18.62
Consommation de papier	50	0.7	99.6	7.89
Consommation d'électricité	21	0.3	99.8	1.47
Réfrigération et climatisation - fuites	9.6	0.1	100	2.93
Combustion d'essence des équipements mobiles	2.3	0.03	100	0.16
Combustion de diesel - Équipements fixes	.67	0.01	100	0.05
Climatisation des véhicules - fuites de HCF - 134a	.21	0	100	0.06
Utilisation de glace sèche	.07	0	100	0.01
Combustion d'acétylène	.05	0	100	0.01

La consommation de gaz naturel dans les bâtiments représente 21,6% des émissions totales et 99,2% des émissions directes. Les autres sources significatives (plus de 0,1%) sont la production de combustibles fossiles (4,8%), la gestion des matières résiduelles (0,8%), la consommation de papier (0,7%), la consommation d'électricité (0,3%) et les fuites de gaz réfrigérant (0,1%).

OBJECTIFS DU PAPECO

**LE PAPECO SE
DÉCLINE EN
QUATORZE
OBJECTIFS
REGROUPÉS
SOUS SEPT
VOLETS**

Le PAPECO constitue un Plan sommaire qui présente les objectifs, les pistes d'intervention, les stratégies et les actions principales du Cégep en matière d'écologisation de 2024 à 2031. Des actions seront planifiées annuellement dans un Plan d'action annuel d'écologisation du Cégep de l'Outaouais (PAAECO) qui sera intégré au Plan annuel de mise en œuvre du Plan stratégique du Cégep, déposé chaque année au conseil d'administration.

Le comité d'écologisation du Cégep de l'Outaouais (CODECO) conseille la direction générale et l'équipe de directions dans l'élaboration des Plans annuels (PAAECO) qui comprennent les actions jugées essentielles pour une année donnée. Les PAAECO permettront aux différentes instances concernées de suivre une feuille de route dotée d'indicateurs de gestion, de cibles et d'échéances pour une mise en œuvre efficace et une reddition de compte transparente.

Gouvernance	01
Communications	02
Sensibilisation, formation et mobilisation	03
Pédagogie et recherche	04
Mobilité et transport	05
Approvisionnements	06
Infrastructures et milieux de vie	07

FINALITÉS DU PAPECO

- 01 Viser la carboneutralité du Cégep de l'Outaouais ;**
- 02 Transformer et consolider une culture organisationnelle et communautaire axée sur l'écologisation durable ;**
- 03 Soutenir le développement de citoyens écoresponsables, engagés en tant qu'agents de changements durables, qui adoptent et encouragent des habitudes et des comportements exemplaires.**

Ces stratégies seront mises en œuvre en tenant compte de la croissance anticipée du nombre de personnes étudiantes et de nouveaux programmes, comme elle aura des impacts sur l'ajout d'infrastructures physiques et la consommation énergétique.

Stratégies globales

Transformer les pratiques et les habitudes de déplacement de la communauté collégiale.

Modifier les habitudes de consommation individuelle et organisationnelle.

Créer un Fonds vert pour financer des actions structurantes et se doter des ressources expertes.

Outiller, sensibiliser, former et mobiliser la communauté collégiale.

Indicateurs

60 % ou plus des membres de la communauté se déplaceront régulièrement en transport alternatif d'ici 2031.

L'écart entre le tarif d'une vignette de stationnement pour une session et la passe CamPuce atteint progressivement 150%, d'ici 2031, dans le but d'encourager l'utilisation de modes de transports alternatifs.

Les objectifs gouvernementaux en termes de réduction des émissions totales de GES ont été atteints.

2,6 M\$ ou plus ont été investis en actions d'écologisation d'ici 2030-2031.

Tous les membres de la communauté ont été sensibilisés, outillés, formés, ou mobilisés dans une perspective d'écologisation.

CONCEPTS CLÉS

Écologisation des cégeps (adaptation du concept d'écologisation d'UNESCO-UNEVOC)

Le processus de quête de connaissances et de pratiques mené par les cégeps afin d'intégrer les principes de développement durable dans l'ensemble de leurs activités.

Objectifs du Plan du Gouvernement du Québec pour une économie verte

Réduire les émissions de GES de 37,5 % sous leur niveau de 1990 d'ici 2030.
Atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

Québec 

Objectifs de développement durable (ODD)

Les ODD ont été adoptés en 2015 par les 193 États membres des Nations Unies et se veulent un consensus universel mondial sur les défis urgents auxquels l'ensemble des pays doivent faire face sur les plans écologique, politique et économique.

Éducation relative à l'environnement et à l'écocitoyenneté (EREE) 17 ODD

Dimension de l'éducation fondamentale qui concerne toute forme d'éducation qui a trait au rapport à l'environnement. Plus qu'une éducation au sujet de ou à propos de l'environnement, c'est aussi une éducation dans, par et pour l'environnement. À travers trois perspectives complémentaires, elle vise à contribuer à l'amélioration de la qualité de l'environnement, à favoriser le développement intégral des personnes et des groupes sociaux, de même qu'à offrir des pistes pour l'amélioration de la pédagogie.

Les ODD se déclinent en 17 objectifs distincts, mais tous interreliés, qui visent à répondre aux trois objectifs généraux suivants, associés aux trois dimensions du développement durable : Éradiquer la pauvreté (sociale), Protéger la planète (environnementale) et Garantir la prospérité (économique).



NOS PARTENAIRES



MOBI-O

MOBI-O, le Centre de gestion des déplacements (CGD) de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue, a pour mission d'accompagner les entreprises, les institutions et les écoles dans leurs enjeux de transport, de sécurité routière et de déplacements. Cette ambition est concrétisée par des plans de gestion et par un soutien à la mise en œuvre d'actions concrètes en mobilité durable.

Pour réaliser sa mission, MOBI-O propose deux gammes de services complémentaires :

1. Services d'expertise-conseil et d'accompagnement en gestion des déplacements qui ont pour but de faciliter la mobilité durable du personnel, des bénéficiaires et des clientèles des différents pôles d'activité.
2. Services de coordination et de mise en œuvre de projets de sensibilisation en mobilité durable visant à réduire l'utilisation de l'auto solo par le recours à des modes de transport tels que la marche, le vélo, le transport collectif, le covoiturage et l'autopartage.



ADDERE Service-conseil

ADDERE Service-conseil est une entreprise collective OBNL en services-conseils qui a pour mission de faire la promotion de pratique d'affaires réellement écoresponsables. Le nom de l'entreprise est un amalgame du mot adhérer – qui fait référence à la volonté des entreprises d'adhérer à une culture en développement durable – et des deux D du terme « développement durable ».

A young plant with several green leaves is growing out of a mound of dark soil. The background is a solid teal color. The words 'LE P L A N' are written in large, white, bold, sans-serif capital letters across the middle of the image, with the plant's stem and leaves passing through the letters.

LE P L A N

GOUVERNANCE

OBJECTIF

1. Renforcer la structure de gouvernance du Comité d'écologisation du Cégep de l'Outaouais (CODECO).

ACTIONS

- 1.1 Renforcer le rôle du Comité d'écologisation du CODECO en lui confiant la responsabilité de gouvernance et de vigie du PAPECO.
- 1.2 Maintenir la certification « Cégep Vert ».
- 1.3 Participer au mouvement fédératif d'écologisation des cégeps.

STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE ET PISTES D'INTERVENTION

Assurer la cohérence de son rôle avec celui des autres instances du Cégep et des parties prenantes de son environnement.

Assurer la conformité à la politique DG-P7.

Participer aux activités de réseautage avec les autres cégeps membres.

Effectuer une vigie des meilleures pratiques mises en œuvre dans le réseau des cégeps et dans d'autres organisations publiques.

S'impliquer au sein du comité d'écologisation des cégeps.

1. Gouvernance ;
2. Communications ;
3. Sensibilisation, formation et mobilisation ;
4. Pédagogie et recherche ;
5. Mobilité et transport ;
6. Approvisionnements ;
7. Infrastructures et milieux de vie.



GOUVERNANCE

OBJECTIF

2. Attribuer et gérer les ressources financières nécessaires à la réalisation du PAPECO.

ACTIONS

- 2.1 Créer un fonds vert, doté de nouvelles sources de revenus inspirées des meilleures pratiques d'écologisation, notamment en lien avec la tarification du carbone.

- 2.2 Financer des ressources humaines dédiées à soutenir la mise en œuvre du PAPECO.

- 2.3 Intégrer les besoins et les actions en écologisation dans la planification tactique, opérationnelle et financière annuelle du Cégep.

STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE ET PISTES D'INTERVENTION

Financer des programmes et des projets qui appuient les objectifs du PAPECO.

Voir annexe 1 : Plan budgétaire du PAPECO. Prévoir une reddition de compte transparente dans les états financiers du Cégep.

Créer un champ d'activité budgétaire pour les activités d'écologisation.

Effectuer une reddition de comptes annuelle des initiatives réalisées et à venir.

1. Gouvernance ;
2. Communications ;
3. Sensibilisation, formation et mobilisation ;
4. Pédagogie et recherche ;
5. Mobilité et transport ;
6. Approvisionnements ;
7. Infrastructures et milieux de vie.



COMMUNICATIONS

OBJECTIF

3. Faire connaître la volonté du Cégep de s'écologiser davantage et promouvoir ses progrès à cet égard.

ACTIONS

- 3.1 Développer un plan de communication pour accompagner la mise en œuvre du PAPECO.
- 3.2 Créer et maintenir une page Web dédiée au PAPECO et à ses progrès.
- 3.3 Intégrer aux outils de communications existants des espaces réservés au PAPECO et à ses progrès.

STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE ET PISTES D'INTERVENTION

Déterminer les objectifs, les messages, les moments clés et les publics cibles.

Sélectionner les moyens et les médias à utiliser, ainsi que les critères d'évaluation du succès des actions.

Communiquer par des voies existantes : Omnivox, infolettre, médias sociaux, rapport annuel, cahier de programmes, etc.

1. Gouvernance ;
- 2. Communications ;**
3. Sensibilisation, formation et mobilisation ;
4. Pédagogie et recherche ;
5. Mobilité et transport ;
6. Approvisionnement ;
7. Infrastructures et milieux de vie.

SENSIBILISATION, FORMATION ET MOBILISATION

OBJECTIF

4. Sensibiliser, former et mobiliser l'ensemble de la communauté collégiale en lien avec les enjeux en matière d'écologisation.

ACTIONS

- 4.1 Offrir de courtes formations (autoportante, interne ou externe) pour sensibiliser notre communauté à de bonnes pratiques individuelles et organisationnelles.

STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE ET PISTES D'INTERVENTION

Développer et mettre en œuvre un plan de sensibilisation, de formation et de mobilisation.

Créer des occasions de développement en tenant compte des enjeux d'écoanxiété, du sentiment d'impuissance et de la résistance au changement afin de favoriser l'adhésion de notre communauté.

Inclure des éléments d'EREE dans les différents projets appuyés par la Vie étudiante.

Évaluer le succès des programmes et des projets dans une perspective d'amélioration continue.

Par exemple, encourager la mise en veille automatique sur les ordinateurs et les imprimantes.

- 4.2 Développer des activités, des ateliers, des outils et des programmes annuels qui sont eux-mêmes des modèles en termes d'écoresponsabilité.

Créer des trousseaux « développement durable » ou « mobilité durable » pour les nouveaux membres de la communauté.

Ces trousseaux pourraient aborder, par exemple, les lignes de transport collectif, le réseau cyclable à proximité, les modes de transport autres que l'auto solo, la gestion des matières résiduelles, etc.

1. Gouvernance ;
2. Communications ;
3. Sensibilisation, formation et mobilisation ;
4. Pédagogie et recherche ;
5. Mobilité et transport ;
6. Approvisionnement ;
7. Infrastructures et milieux de vie.

SENSIBILISATION, FORMATION ET MOBILISATION

OBJECTIF

4. Sensibiliser, former et mobiliser l'ensemble de la communauté collégiale en lien avec les enjeux en matière d'écologisation.

ACTIONS

- 4.3 Tenir des événements spécifiques pour sensibiliser la communauté et stimuler son engagement.

STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE ET PISTES D'INTERVENTION

Organiser une ou des journées annuelles pour l'environnement, idéalement carboneutres, à des dates significatives.

Intégrer explicitement une dimension d'écologisation et de développement durable lors de journées célébrées par le Cégep et en évaluer l'impact.

Effectuer un sondage de satisfaction et de mobilisation pour le personnel et les personnes étudiantes (possibilité de faire un sondage avant/après).

- 4.4 Encourager les divers comités étudiants.

- 4.5 Promouvoir des défis qui stimulent l'engagement.

Élaborer une campagne promotionnelle annuelle pour encourager la mobilité active (ex : Défi sans auto solo).

Élaborer des campagnes promotionnelles autour d'autres enjeux de développement durable (ex. le mois des pissenlits, la journée de la petite laine, etc.).

1. Gouvernance ;
2. Communications ;
3. Sensibilisation, formation et mobilisation ;
4. Pédagogie et recherche ;
5. Mobilité et transport ;
6. Approvisionnements ;
7. Infrastructures et milieux de vie.

PÉDAGOGIE ET RECHERCHE

OBJECTIF

5. Intégrer des notions d'EREE dans l'offre de programmes menant à un DEC ou à une AEC.

EREE :
Éducation relative à l'environnement et à l'écocitoyenneté

1. Gouvernance ;
2. Communications ;
3. Sensibilisation, formation et mobilisation ;
- 4. Pédagogie et recherche ;**
5. Mobilité et transport ;
6. Approvisionnement ;
7. Infrastructures et milieux de vie.

ACTIONS

- 5.1 Identifier les types de formations les plus appropriées pour former le personnel enseignant (interne, externe et autoportante).
- 5.2 Accroître l'expertise en EREE au sein du Service de recherche et de développement pédagogique (SRDP) et au sein de la Formation continue.
- 5.3 Développer des outils pédagogiques, les mettre à la disposition du personnel enseignant et des chargés de cours.
- 5.4 Soutenir l'intégration de l'EREE dans la planification des stages et dans les exigences des épreuves synthèse de programme.

STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE ET PISTES D'INTERVENTION

Former le personnel enseignant aux approches et aux stratégies pédagogiques liées à l'EREE ainsi qu'aux enjeux de l'écologisation.

S'inspirer du Programme d'écologisation des Cégeps et de « Cégep vert ».

Envisager d'allouer des ressources supplémentaires dans l'équipe de conseillers pédagogiques en EREE.

Intégrer des éléments de l'EREE lors des journées pédagogiques et dans les appels à projet du SRDP.

Développer un outil d'appréciation des activités pédagogiques intégrant les notions d'EREE.

Favoriser l'écologisation des protocoles de laboratoires, en physique et en biologie par exemple, ce qui contribuerait également à accroître l'accessibilité de certaines activités pédagogiques.

PÉDAGOGIE ET RECHERCHE

OBJECTIF

6. Intégrer des notions d'écologisation et d'EREE dans l'offre de formation continue.

7. Intégrer dans les centres et dans les projets de recherche une dimension d'écologisation.

ACTIONS

6.1 Offrir de nouvelles formations en écologisation adaptées aux besoins des entreprises.

7.1 Développer un outil d'analyse permettant de dresser un bilan des projets de recherche qui intègrent les notions d'écologisation.

7.2 Recenser les bonnes pratiques et en favoriser le partage.

7.3 Développer un outil d'aide à la planification pour permettre aux projets de recherche d'intégrer des notions d'écologisation et de développement durable.

STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE ET PISTES D'INTERVENTION

Tenir compte de l'EREE dans le développement de certifications ou de formations.

Impliquer le Centre de recherche en santé environnementale et biodiversité de l'Outaouais (SEBO).

Soutenir l'émergence de projets de recherche qui contribuent aux objectifs de la politique.

Par exemple, tenir des rencontres entre groupes de recherche, publier sur les sites internet ou via l'infolettre, etc.

1. Gouvernance ;
2. Communications ;
3. Sensibilisation, formation et mobilisation ;
- 4. Pédagogie et recherche ;**
5. Mobilité et transport ;
6. Approvisionnement ;
7. Infrastructures et milieux de vie.

MOBILITÉ ET TRANSPORT

PLAN DE GESTION DES DÉPLACEMENTS (PGD)

OBJECTIF

8. Réduire les émissions de GES causées par le transport en automobile : transformer les pratiques et les habitudes de déplacement de la communauté collégiale vers les modes de transport durables.

ACTIONS

- 8.1 Renforcer le processus de concertation et la relation partenariale avec les acteurs régionaux concernés afin de faire évoluer leur offre de service en adéquation avec les besoins de service de la communauté du Cégep (STO, Transcollines, Ville de Gatineau, etc.).

- 8.2 Évaluer l'opportunité de se doter d'une plateforme électronique pour gérer l'offre globale de mobilité.

STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE ET PISTES D'INTERVENTION

Rendre le transport actif et les modes de transports durables plus attrayants.

Créer un comité de gouvernance avec la STO pour améliorer l'offre de service et l'accessibilité.

Améliorer le transport intercampus par la ligne 68.

Offrir une gratuité en début de session pour le transport en commun de la STO.

Bonifier la contribution du Cégep et de la STO à la passe Cam-Puce et au forfait employé(e)s.

Analyser les options (avantages et contraintes) d'un système de gestion du covoiturage.

1. Gouvernance ;
2. Communications ;
3. Sensibilisation, formation et mobilisation ;
4. Pédagogie et recherche ;
5. Mobilité et transport ;
6. Approvisionnements ;
7. Infrastructures et milieux de vie.

MOBILITÉ ET TRANSPORT

PLAN DE GESTION DES DÉPLACEMENTS (PGD)

OBJECTIF

8. Réduire les émissions de GES causées par le transport en automobile : transformer les pratiques et les habitudes de déplacement de la communauté collégiale vers les modes de transport durables.

ACTIONS

- 8.3 Inciter notre communauté à utiliser les modes de transport actifs et durables plutôt que l'auto solo.

STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE ET PISTES D'INTERVENTION

Diminuer le nombre de stationnements pour auto solo.

Augmenter le nombre de stationnements pour le covoiturage et pour « Communauto » près des entrées.

Améliorer la desserte en transport en commun.

Moderniser nos installations pour vélos.

Ajouter des bornes de recharge pour les véhicules électriques.

Modifier la politique DSF-P1 pour que le transport actif professionnel à l'extérieur des lieux principaux de travail soit admissible à des indemnités de kilométrage.

Projet pilote de prêt de vélos électriques ou de vélo-partage ou de jumelage, également pour favoriser le transfert des déplacements professionnels vers un mode plus écoresponsable.

Rénover les vestiaires et les douches.

Envisager une certification comme Vélosympathique.

1. Gouvernance ;
2. Communications ;
3. Sensibilisation, formation et mobilisation ;
4. Pédagogie et recherche ;
- 5. Mobilité et transport ;**
6. Approvisionnements ;
7. Infrastructures et milieux de vie.

MOBILITÉ ET TRANSPORT

PLAN DE GESTION DES DÉPLACEMENTS (PGD)

OBJECTIF

8. Réduire les émissions de GES causées par le transport en automobile : transformer les pratiques et les habitudes de déplacement de la communauté collégiale vers les modes de transport durables.

1. Gouvernance ;
2. Communications ;
3. Sensibilisation, formation et mobilisation ;
4. Pédagogie et recherche ;
5. Mobilité et transport ;
6. Approvisionnements ;
7. Infrastructures et milieux de vie.

ACTIONS

- 8.4 Réduire les tolérances pour le stationnement afin de renforcer le principe d'utilisateur payeur.
-
- 8.5 Ajuster progressivement la tarification des stationnements de manière à favoriser l'usage du transport collectif (150 % du coût du transport collectif) en tenant compte des réalités et des besoins de notre population étudiante.
-
- 8.6 Créer une contribution étudiante ajoutée aux frais exigibles à chaque session pour soutenir financièrement les actions structurantes du PAPECO, entre autres pour encourager l'usage du transport collectif.

STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE ET PISTES D'INTERVENTION

Apporter des modifications à la tarification du transport en commun : la carte CAM-PUCE de la STO passera de 228 \$ en 2024 (incluant 40 \$ de subvention actuelle) à 150 \$ ou moins en 2030, selon le taux d'utilisation projeté, ce qui représentera une baisse supplémentaire d'environ 35 %.

Voir Annexe 2. Tableau d'ajustement progressif de la tarification.

Tenir compte de différents facteurs pour éviter des situations discriminatoires ou pénalisantes dans la révision de la politique d'attribution des permis de stationnement.

Veiller à ce que les revenus tirés de la nouvelle tarification permettent de financer les mesures du PAPECO (ex. : contribution accrue à la STO pour permettre une baisse de coût de la Cam-Puce).

Prévoir une reddition de compte transparente dans les états financiers du Cégep.

Création d'une contribution passant de 2,5 \$ par session en 2025-2026 à 12 \$ par session en 2030-2031.

Voir Tableau 3 de l'Annexe 2.

Prévoir une reddition de compte transparente dans les états financiers du Cégep.

Des discussions sont actuellement en cours avec l'AGEECO pour évaluer la mise en œuvre d'une contribution étudiante ainsi que son montant pendant la durée du PAPECO.

MOBILITÉ ET TRANSPORT

PLAN DE GESTION DES DÉPLACEMENTS (PGD)

OBJECTIF

8. Réduire les émissions de GES causées par le transport en automobile : transformer les pratiques et les habitudes de déplacement de la communauté collégiale vers les modes de transport durables.

ACTIONS

8.6 Mettre sur pied un programme de retour à domicile garanti en cas d'urgence.

8.7 Remplacer le véhicule du commissionnaire du Cégep par un véhicule électrique ou hybride rechargeable.

8.9 Veiller à développer et à offrir des solutions de logements étudiants qui favorisent le transport actif ou collectif.

STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE ET PISTES D'INTERVENTION

Remplacer le véhicule au moment du remplacement prévu en 2025.

Fournir les équipements et les infrastructures correspondantes (ex. : enclos à vélos pour les résidences).

Note : la construction de résidences étudiantes est un projet en soi, qui ne relève pas du PAPECO, mais qui peut y contribuer.

1. Gouvernance ;
2. Communications ;
3. Sensibilisation, formation et mobilisation ;
4. Pédagogie et recherche ;
5. Mobilité et transport ;
6. Approvisionnement ;
7. Infrastructures et milieux de vie.

APPROVISIONNEMENTS

OBJECTIF

9. Assurer une gestion écoresponsable des ressources informationnelles.

ACTIONS

9.1 Adopter les meilleures pratiques concernant la gestion du parc informatique et de son cycle de vie.

9.2 Adopter les meilleures pratiques pour la gestion documentaire électronique.

STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE ET PISTES D'INTERVENTION

Continuer les efforts visant à faciliter l'utilisation du numérique.

Identifier et mettre en œuvre les meilleures pratiques pour réduire l'impact écologique des technologies informationnelles.

Favoriser de bonnes pratiques en matière de gestion de courriels.

10. Intégrer des critères d'écologisation dans les processus d'approvisionnement.

10.1 Amender le Règlement relatif à la gestion contractuelle du Cégep de l'Outaouais en fonction de la « Loi visant principalement à promouvoir l'achat québécois et responsable par les organismes publics, à renforcer le régime d'intégrité des entreprises et à accroître les pouvoirs de l'Autorité des marchés publics ».

Accroître les acquisitions ayant un caractère responsable.

Accroître la représentativité des entreprises issues des communautés autochtones et des entreprises d'économie sociale.

Considérer le cycle de vie et l'économie circulaire lors d'acquisitions.

Privilégier l'inclusion, dans les documents d'appel d'offres ou les contrats, d'au moins une condition relative au caractère responsable de l'acquisition, sur le plan environnemental, social ou économique.

- 1. Gouvernance ;
- 2. Communications ;
- 3. Sensibilisation, formation et mobilisation ;
- 4. Pédagogie et recherche ;
- 5. Mobilité et transport ;
- 6. Approvisionnements ;**
- 7. Infrastructures et milieux de vie.

APPROVISIONNEMENTS

OBJECTIF

10. Intégrer des critères d'écologisation dans les processus d'approvisionnement.

ACTIONS

10.2 Créer des outils de travail pour faciliter l'application du règlement modifié.

STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE ET PISTES D'INTERVENTION

Rédiger un cadre de référence en approvisionnement responsable.

Rédiger un guide des approvisionnements et des services écoresponsables.

Identifier les catégories prioritaires en termes de volume d'achat et d'impact environnemental.

Rédiger un code de conduite écoresponsable des fournisseurs.

11. Offrir une alimentation saine et sobre en carbone à la communauté collégiale.

11.1 Se doter d'un plan vert pour rendre les services alimentaires plus écoresponsables.

Viser l'offre de repas certifiés écoresponsables et équitables.

Introduire la vaisselle réutilisable ou compostable.

Limiter l'utilisation des serviettes en papier.

Réduire les emballages.

Éliminer le plastique à usage unique.

Considérer d'accroître l'offre de repas végétariens et véganes.

- 1. Gouvernance ;
- 2. Communications ;
- 3. Sensibilisation, formation et mobilisation ;
- 4. Pédagogie et recherche ;
- 5. Mobilité et transport ;
- 6. Approvisionnements ;**
- 7. Infrastructures et milieux de vie.

APPROVISIONNEMENTS

OBJECTIF

12. Réduire l'utilisation du papier pour diminuer notre quantité de matières résiduelles.

ACTIONS

12.1 Rendre les services de librairie et de papeterie les plus écoresponsables possible.

STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE ET PISTES D'INTERVENTION

Offrir à la communauté collégiale l'accès à des fournitures scolaires les plus écologiques possible.

Offrir des solutions de rechange concrètes et écologiques pour réduire l'utilisation du papier.

- 1. Gouvernance ;
- 2. Communications ;
- 3. Sensibilisation, formation et mobilisation ;
- 4. Pédagogie et recherche ;
- 5. Mobilité et transport ;
- 6. Approvisionnement ;**
- 7. Infrastructures et milieux de vie.

INFRASTRUCTURES ET MILIEUX DE VIE

OBJECTIF

13. Valoriser et protéger les espaces verts.

ACTIONS

13.1 Développer des initiatives en collaboration avec le bureau de liaison autochtone.

13.2 Établir un programme de plantation et d'entretien d'arbres et d'arbustes indigènes.

STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE ET PISTES D'INTERVENTION

Assurer la délimitation écologique des espaces verts pour éviter l'usage de clôture.

S'inspirer des savoirs autochtones et des pays leaders en écologie pour l'aménagement et la gestion des espaces verts.

Gérer les espaces verts selon les principes reconnus de jardinage écologique.

Poursuivre les actions de verdissements dans les stationnements.

Éviter les dommages causés aux espaces verts par les opérations de déneigement.

Solliciter la participation d'écoles primaires dans la réalisation d'activités de plantation d'arbres.

- 1. Gouvernance ;
- 2. Communications ;
- 3. Sensibilisation, formation et mobilisation ;
- 4. Pédagogie et recherche ;
- 5. Mobilité et transport ;
- 6. Approvisionnement ;
- 7. Infrastructures et milieux de vie.

INFRASTRUCTURES ET MILIEUX DE VIE

OBJECTIF

14. Mettre en œuvre les meilleures pratiques écologiques et sobres en carbone pour la construction, la rénovation et la mécanique du bâtiment.

ACTIONS

14.1 Poursuivre les analyses d'options les plus écologiques possible afin de définir une cible d'émission de GES pour 2030 et pour 2040.

14.2 Minimiser la pollution lumineuse extérieure.

14.3 Réaliser l'inventaire des émissions de GES à intervalle régulier.

14.4 Poursuivre les tests réguliers de la qualité de l'air dans les bâtiments.

STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE ET PISTES D'INTERVENTION

Être accompagné par une firme d'experts en écoénergie pour identifier les meilleures manières de convertir nos systèmes de chauffage et de climatisation.

Convertir à l'électricité ou en mode biénergie les systèmes qui utilisent uniquement du gaz naturel.

Favoriser l'achat d'appareils de climatisation et de réfrigération utilisant des réfrigérants écologiques.

Améliorer les portes et les fenêtres, l'enveloppe thermique des bâtiments, la ventilation, la distribution de chaleur, selon les résultats de l'audit énergétique.

Remplacer les systèmes d'éclairage qui ne le sont pas encore par des éclairages à DEL.

Effectuer deux prises de mesure d'ici 2030 et mettre à jour notre inventaire des GES.

Effectuer l'entretien préventif des filtres.

1. Gouvernance ;
2. Communications ;
3. Sensibilisation, formation et mobilisation ;
4. Pédagogie et recherche ;
5. Mobilité et transport ;
6. Approvisionnements ;
7. Infrastructures et milieux de vie.

INFRASTRUCTURES ET MILIEUX DE VIE

OBJECTIF

14. Mettre en œuvre les meilleures pratiques écologiques et sobres en carbone pour la construction, la rénovation et la mécanique du bâtiment.

ACTIONS

14.5 Améliorer la gestion de l'eau.

14.6 Se doter d'un plan de gestion des matières résiduelles produites pour en réduire la quantité.

STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE ET PISTES D'INTERVENTION

Effectuer un test de qualité d'eau à intervalle régulier.

Installer des stations de remplissage.

Mettre en place un système de récupération de l'eau des toits.

Réduire les superficies de stationnement pour permettre une meilleure absorption des eaux de pluie.

Tendre vers le « zéro déchet ». Repenser, refuser, réduire, réparer, réutiliser, recycler et revaloriser.

Réaliser un projet pilote pour retirer les poubelles des salles de classe dans une logique de réduction des déchets.

Participer au projet pilote Écolabos.

Participer au projet pilote dans les laboratoires de biologie pour récupérer le matériel spécialisé à usage unique.

Effectuer un audit des matières résiduelles produites.

1. Gouvernance ;
2. Communications ;
3. Sensibilisation, formation et mobilisation ;
4. Pédagogie et recherche ;
5. Mobilité et transport ;
6. Approvisionnements ;
7. Infrastructures et milieux de vie.

INFRASTRUCTURES ET MILIEUX DE VIE

OBJECTIF

14. Mettre en œuvre les meilleures pratiques écologiques et sobres en carbone pour la construction, la rénovation et la mécanique du bâtiment.

ACTIONS

14.7 Évaluer les coûts et les avantages d'une adhésion aux normes et aux certifications écologiques.

14.8 Envisager la mise en place d'un système de « crédit-carbone cégep ».

STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE ET PISTES D'INTERVENTION

Respect de ou adhésion aux :
Norme ISO 14000
LEED, PassivHaus
Norme CSAA460 :19
Lignes directrices de conception sûre pour les oiseaux (CCN)

Adapter le système de « crédit carbone cégep » pour qu'il contribue au financement du Fonds vert, des initiatives d'EREE ou au financement de projets de recherche visant la réduction des GES. S'inspirer du modèle « Carbone Scol'ERE ».

1. Gouvernance ;
2. Communications ;
3. Sensibilisation, formation et mobilisation ;
4. Pédagogie et recherche ;
5. Mobilité et transport ;
6. Approvisionnements ;
7. Infrastructures et milieux de vie.

ANNEXE 1. PLAN BUDGÉTAIRE DU PAPECO

N.B. TOUTE INFORMATION CONTENUE DANS LES TABLEAUX SUIVANTS
EST SUJETTE À CHANGEMENT

ANNÉE	RETOUR GARANTI À DOMICILE	COMMU- NAUTO	CAM-PUCE	EMPLOYEUR STO	GESTION INTÉGRÉE	RESSOURCE INTERNE	ACCOMPAGNEMENT SERVICES PROFESSIONNELS	CERTIFICATION CÉGEP VERT	PROVISION POUR MISE À JOUR DES INFRASTRUCTURES CIVILES	REVENUS POUR LA MOBILITÉ DURABLE	CONTRIBUTION ÉTUDIANTE	DÉPENSES POUR LA MOBILITÉ DURABLE	TOTAL ANNUEL (REVENUS- DÉPENSES)	SURPLUS OU DÉFICIT CUMULÉ
2023-2024	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
2024-2025	- \$	- \$	28 158,30 \$	9 000,00 \$	20 000,00 \$	50 000,00 \$	5 000,00 \$	1 000,00 \$	- \$	53 706,75 \$	- \$	113 158,30 \$	(59 451,55) \$	(59 451,55) \$
2025-2026	9 960,00 \$	5 000,00 \$	88 633,20 \$	9 000,00 \$	20 000,00 \$	100 000,00 \$	5 000,00 \$	1 000,00 \$	- \$	212 898,60 \$	30 000,00 \$	238 593,20 \$	4 305,40 \$	(55 146,15) \$
2026-2027	9 960,00 \$	5 000,00 \$	120 949,80 \$	31 500,00 \$	20 000,00 \$	100 000,00 \$	5 000,00 \$	1 000,00 \$	- \$	256 998,81 \$	60 000,00 \$	293 409,80 \$	23 589,01 \$	(31 557,14) \$
2027-2028	9 960,00 \$	5 000,00 \$	190 899,60 \$	31 500,00 \$	20 000,00 \$	100 000,00 \$	5 000,00 \$	1 000,00 \$	- \$	304 520,08 \$	96 000,00 \$	363 359,60 \$	37 160,48 \$	5 603,34 \$
2028-2029	9 960,00 \$	5 000,00 \$	194 374,50 \$	31 500,00 \$	20 000,00 \$	100 000,00 \$	5 000,00 \$	1 000,00 \$	90 000,00 \$	355 689,92 \$	96 000,00 \$	456 834,50 \$	(5 144,58) \$	458,76 \$
2029-2030	9 960,00 \$	5 000,00 \$	279 799,20 \$	50 625,00 \$	20 000,00 \$	100 000,00 \$	5 000,00 \$	1 000,00 \$	60 000,00 \$	387 150,51 \$	144 000,00 \$	531 384,20 \$	(233,69) \$	225,07 \$
2030-2031	9 960,00 \$	5 000,00 \$	284 432,40 \$	50 625,00 \$	20 000,00 \$	100 000,00 \$	5 000,00 \$	1 000,00 \$	85 000,00 \$	420 299,92 \$	144 000,00 \$	561 017,40 \$	3 282,52 \$	3 507,60 \$

Des discussions sont actuellement en cours avec l'AGEECO pour évaluer la mise en œuvre
d'une contribution étudiante ainsi que son montant pendant la durée du PAPECO.

ANNEXE 2. TABLEAU D'AJUSTEMENT À LA TARIFICATION ET AJOUT DE LA CONTRIBUTION ÉTUDIANTE

N.B. TOUTE INFORMATION CONTENUE DANS LES TABLEAUX SUIVANTS
EST SUJETTE À CHANGEMENT

**TABLEAU 1 : OUTIL DE CALCUL DU RABAIS BONIFIÉ CAM-PUCE
PAR ANNÉE, EN FONCTION DE L'AUGMENTATION ESTIMÉE DE
LA POPULATION ÉTUDIANTE D'ICI 2031**

ANNÉE	RABAIS BONIFIÉ CAM-PUCE PAYÉ PAR LE CÉGEP (EXCLUANT 20 \$ ACTUEL)	CONTRIBUTION ÉTUDIANTE PROGRESSIVE POUR BONIFIER LA PASSE CAM-PUCE	COÛT DU RABAIS BONIFIÉ CAM-PUCE SELON LE NOMBRE D'ÉTUDIANT(E) S POTENTIEL PAR ANNÉE DONC DEUX SESSIONS
2023-2024	- \$	0,00 \$	- \$
2024-2025	10,00 \$	0,00 \$	28 158,30 \$
2025-2026	20,00 \$	10,23 \$	88 633,20 \$
2026-2027	20,00 \$	19,69 \$	120 949,80 \$
2027-2028	30,00 \$	30,35 \$	190 899,60 \$
2028-2029	30,00 \$	29,28 \$	194 374,50 \$
2029-2030	40,00 \$	42,42 \$	279 799,20 \$
2030-2031	40,00 \$	41,02 \$	284 432,40 \$

Des discussions sont actuellement en cours avec l'AGEECO pour évaluer la mise en œuvre
d'une contribution étudiante ainsi que son montant pendant la durée du PAPECO.

TABLEAU 2 : COMPARATIF DES COÛTS DE CAM-PUCE ET DU PERMIS DE STATIONNEMENT SEMESTRIEL (EN FONCTION DE L'AUGMENTATION EN % CHOISIE) ET CALCUL DE L'AUGMENTATION DE LA POPULATION ÉTUDIANTE D'ICI 2031

ANNÉE	COÛT TOTAL INDIVIDUEL CAM-PUCE SELON LE RABAIS BON. DU CÉGEP + 20 \$ ACTUEL CÉGEP + 20 \$ ACTUEL STO (AGÉÉCO EXCLU)	COÛT INDIVIDUEL DES PERMIS SEMESTRIELS (INCLUANT L'AJUSTEMENT POUR LA MD ET L'IPC) ¹	RATIO PERMIS DE STATIONNEMENT / CAM-PUCE (VISE 150%)	AUGMENTATION POTENTIELLE DU NOMBRE D'ÉTUDIANT(E)S BÉNÉFICIAIRE DU FORFAIT CAM-PUCE ANNUELLEMENT	POURCENTAGE CUMULATIF DE L'AUGMENTATION DE LA POP. ÉTUDIANTE
2023-2024	228,00 \$	154,00 \$	68%	2700	0%
2024-2025	218,00 \$	185,00 \$	85%	2816	4,29%
2025-2026	197,77 \$	212,79 \$	108%	2932	8,58%
2026-2027	188,31 \$	226,00 \$	120%	3047	12,87%
2027-2028	167,65 \$	240,04 \$	143%	3163	17,16%
2028-2029	168,72 \$	254,94 \$	151%	3279	21,45%
2029-2030	145,58 \$	265,68 \$	182%	3395	25,74%
2030-2031	146,98 \$	276,86 \$	188%	3511	30,03%

¹ Ces variations ne tiennent pas en compte l'indice de prix à la consommation (IPC) qui sera également applicable dans l'actualisation annuelle des permis semestriels de stationnement.

**TABLEAU 3 :
CONTRIBUTION ÉTUDIANTE**

CONTRIBUTION ÉTUDIANTE		REVENUS SUPP. 2023-2024	REVENUS SUPP. 2024-2025	REVENUS SUPP. 2025-2026	REVENUS SUPP. 2026-2027	REVENUS SUPP. 2027-2028	REVENUS SUPP. 2028-2029	REVENUS SUPP. 2029-2030	REVENUS SUPP. 2030-2031
NB D'ÉTUDIANTS	CONTRIBUTION PAR SESSION			2,50 \$	5,00 \$	8,00 \$	8,00 \$	12,00 \$	12,00 \$
6000 ¹				30 000,00 \$	60 000,00 \$	96 000,00 \$	96 000,00 \$	144 000,00 \$	144 000,00 \$

¹ Le nombre d'étudiant.e.s sert à des fins indicatives.

Des discussions sont actuellement en cours avec l'AGEECO pour évaluer la mise en œuvre d'une contribution étudiante ainsi que son montant pendant la durée du PAPECO.